



19 présents – 21 pouvoirs

Début de la réunion à 20 h 20

Présence de M. Le Lannic représentant la Mairie

Approbation de l'A. G. saison 2023

Le Président présente son rapport moral. Remerciements à la municipalité de Challans. Satisfaction pour les résultats sportifs en soulignant la 2<sup>o</sup> place de Mathilde au championnat de France de tir en salle. Palmarès en annexe. Investissement en matériel. Manque de main-d'œuvre pour l'organisation de concours.

Remerciements aux parents pour leur aide.

Le trésorier ayant fait parvenir avec les convocations le compte d'exploitation demande aux adhérents leur approbation : accordé.

Au niveau sportif, en plus du palmarès envoyé à chaque membre, il a été question de l'encadrement pour les entraînements, jeunes, adultes, confirmés et débutants :

- Paul gère les jeunes débutants et 2<sup>o</sup>/3<sup>o</sup> année avec Jean-Pierre, Eric et Marielle.
- Maurice accepte de s'occuper de Mathilde et Simon,
- Alain prendra en charge les adultes débutants,
- Gildas s'occupera des adultes confirmés.

Sous réserve de changement, les horaires seront les mêmes que pour la saison 2024.

Dominique nous informe qu'il va falloir absolument penser à ce qu'un ou une arbitre se propose. C'est vital pour que le club puisse organiser des concours.

Le conseil d'administration est à renouveler. 8 candidats sur 15 possibles se présentent et sont élus l'unanimité lors d'un vote collectif

- Ce nouveau C. A. se retire pour délibérer et annonce la composition du bureau. Martine DEBEURME présidente, Nadège CADOREL secrétaire et Chantal MEYER trésorière.
- L'A. G. entérine ce choix.

Wilfried nous conseille de bien respecter les procédures.

Fin de la réunion à 21 h 20 suivie d'un pot de l'amitié

Le Président

Le secrétaire de séance

Ph. RENAUD

A. MEYER